



EGLISE NEUVE DE VERGT



GLEISIA NUEVA DE VERN

Editorial

Il me revient l'honneur d'écrire ce dernier édito du Neueglisien pour la mandature qui s'achève.

Les mois à venir verront la mise en place d'une nouvelle intercommunalité regroupant 21 communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe. Avec les élus du Conseil Municipal, je participe activement aux travaux pour que ce rapprochement réussisse, tout en étant vigilant à la défense des intérêts de la Commune et de ses habitants. En particulier, je m'attache à ne pas faire augmenter la fiscalité pesant sur les ménages tout en conservant les ressources nécessaires à l'évolution de la Commune.

Dans la même période, un nouveau document d'urbanisme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera approuvé dessinant ainsi le développement du territoire pour les années à venir.

Enfin, en janvier/février, un recensement de la population sera organisé par l'INSEE.

Malgré un contexte économique difficile et une situation que je qualifierai de délicate pour les familles, l'équipe municipale s'applique à bien gérer pour permettre la réalisation de projets au service des habitants. Tout cela pour que chacun puisse dire « Qu'il fait bon vivre à Eglise Neuve de Vergt ».

A la veille des fêtes de fin d'année je souhaite, au nom du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2014, pour vous et vos proches.

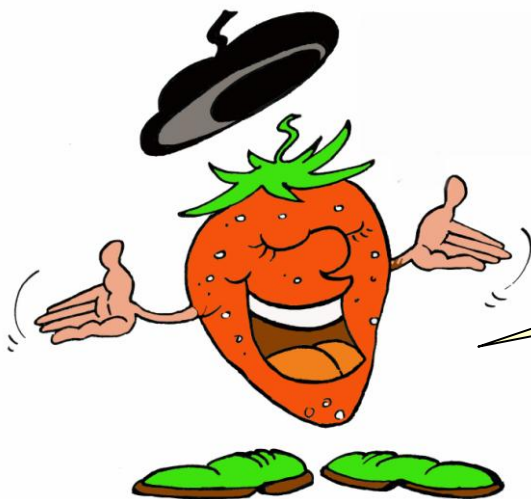
Vous savez pouvoir compter sur moi.

Thierry NARDOU – Maire d'Eglise Neuve de Vergt et Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Vernois

Ce bulletin est le dix septième et le dernier de ce mandat municipal qui s'achèvera en mars 2014 avec les élections municipales.

Nous remercions tous les annonceurs qui nous ont permis par leur participation financière de produire depuis 2008 cette édition des informations municipales. Merci à ceux de la première édition et à ceux qui se sont joint par la suite. Nous tenons ici à les remercier de leur fidélité et de leur soutien chaque année renouvelés.

Nous espérons que cet outil d'information et de communication vous a donné satisfaction.



Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2014.
L'équipe municipale vous donne rendez vous le samedi 18 janvier 2014 à 11h à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

Etat Civil

Mariages

24 août 2013 Denis DUMONTEIL
& Sandrine REVERDEL

31 août 2013 Jérôme ESTIME
& Elodie CHAZOT

7 septembre 2013 Damien ESSOMBA
& Doris DUFRAIX

Naissances

3 octobre 2013 Maël CLUZEAU

7 octobre 2013 Elyah LAGARDE

Décès

6 octobre 2013 Jacqueline FAUCELLI

23 octobre 2013 René Emile GUIDAT

Infos Brèves

Concours départemental du fleurissement



Mardi 23 juillet, le maire Thierry Nardou, des conseillers municipaux et l'employé de la Commune en charge des espaces verts ont reçu le jury du concours départemental du fleurissement. Le jury, composé de représentants du pôle paysages et espaces verts du Conseil Général, de l'Agence Technique Départementale, d'un paysagiste, d'un élu de la ville de Mussidan, a parcouru le bourg pour évaluer les efforts réalisés par la municipalité en terme de fleurissement, d'aménagement (espaces engazonnés, plantation d'arbres et arbustes,...) et de pratiques respectueuses de l'environnement.

Dans son intervention de bienvenue, Thierry Nardou, a souligné l'objectif de ces aménagements qui ont accompagné une action de sécurisation de la traversée du bourg et qui ont permis de créer un environnement attrayant pour un cadre de vie préservé.

Notre Commune obtient le 2^{ème} Prix de la catégorie des villes de moins de 1000 habitants.

Travaux de voirie

En septembre, la municipalité a engagé un programme de travaux routier de la Commune, pour un coût total de 21739 Euros, réalisé par l'entreprise Muret de Vergt. La réfection concerne une partie de la route des Molles, une portion de route à La Fayardie, l'aire de stationnement en contrebas du cimetière et la route des Combes en pierre calcaire.

La Commune a également participé avec Notre Dame de Sanilhac à la réfection de la route située au lieudit « Les Doignes » en limite des deux communes.

Poursuite des aménagements paysagers en contrebas du cimetière



Samedi 30 novembre 2013, l'équipe municipale, avec l'aide et les conseils de Nicolas VALENTIN, s'est mobilisée pour créer de nouveaux espaces paysagers en contrebas du cimetière sur la route d'Atur. Ces aménagements mettent en œuvre une large palette végétale : hortensias variés adossés au mur de soutènement du local municipal, plantes vivaces et arbustes le long du mur du cimetière (Perovskia, nepetta, rosiers, abelia, vitex, gaura, lavatère, lilas,...).

Installation d'un relais de téléphonie mobile

La Direction Départementale des Territoires a validé l'implantation d'un pylône, d'une hauteur de 40m, servant de support pour un relais de téléphonie mobile. Cette installation va s'intégrer dans un massif boisé situé à l'arrière du château d'eau existant. Le rideau d'arbres situé dans cet environnement permet une bonne insertion paysagère du pylône. Cet ouvrage doit permettre d'améliorer la couverture en téléphonie mobile pour l'opérateur Bouygues Télécom.

Point sur le PLU

Le rapport du commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 août au 19 septembre est mis à disposition du public pendant 1 an. Il est consultable en mairie.

En janvier 2014, le Conseil Communautaire va statuer sur les dernières décisions modificatives faisant suite à l'enquête publique et aux avis des services de l'Etat. L'approbation finale sur la légalité du PLU proposé devrait intervenir deux mois plus tard par les services de la Préfecture.



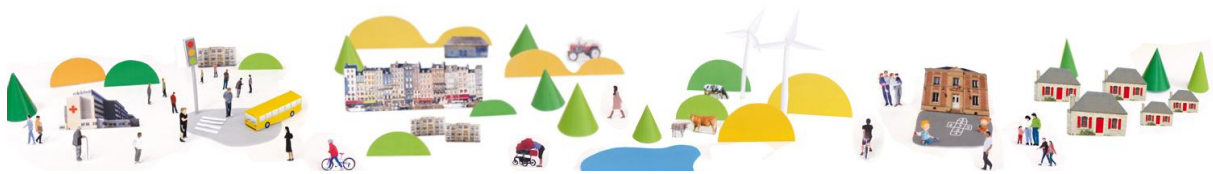
SARL RENOV'BAT
Entreprise de Maçonnerie et Restaurations Générales
« Le Bourg » 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
Tél. 05.53.35.24.06 fax. 05.53.35.34.51
Portable. 06.08.99.24.48
Courriel: renovbat24@yahoo.fr



EURL services
EURL Entreprise d'Electricité, Etudes & Services
La Tenancie Eglise Neuve de Vergt
24380 VERGT
Tél : 06 70 58 71 35
Courriel : 3e.services@free.fr
Fax : 05 53 53 76 75



MOURGUES FRUITS
La passion qualité
24 - EGLISE NEUVE DE VERGT 05 53 03 74 18
47 - MARMANDE 05 53 64 33 33
82 - MOISSAC 05 63 04 08 10



RECENSEMENT de la population 2014

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir lisiblement concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont l'agent recenseur) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Infos Pratiques

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les européennes le 25 mai (en attendant les cantonales en 2015). L'inscription sur les listes électorales doit être effectuée avant le 31 décembre auprès de la mairie ou sur le site internet www.mon.service-public.fr. Il faut être âgé de 18 ans la veille du premier tour de scrutin, être de nationalité française et présenter un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité.

Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Cette opération est réalisable directement sur le site internet www.mon.service-public.fr.

Recrutement de travailleurs handicapés

Au titre de l'année 2014, la Direction Générale des Finances publiques (DGF) recrute par voie contractuelle des travailleurs handicapés (22 inspecteurs, 30 contrôleurs et 50 agents administratifs) pour l'ensemble des départements. Un emploi d'agent administratif des finances publiques (catégorie C) est proposé sur le département de la Dordogne. Les dossiers de candidatures sont disponibles en mairie. La limite du dépôt des candidatures est fixé au 17 janvier 2014.



PEINTURE - DECORATION
AZEVEDO DECORS
24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 78 82 - Port. 06 80 73 57 97



*Entreprise de Maçonnerie
Neuf - Restauration
DA SILVA JOAQUIM*

Vente et installation de cuisine et menuiserie

La Trucherie *05-53-46-31-98*
24380 Eglise Neuve de Vergt *06-81-69-98-18*



Coiffeuse à domicile
Solange Béchade
Homme - Femme - Enfant
sur rendez-vous
Tél. 05 53 46 67 40
Portable : 06 78 08 54 89
«La Brande» 24380 Eglise-Neuve-de-Vergt
Siret : 451 580 112 000 14

Vie associative

AG des Egliseneuve de France



L'Assemblée Générale s'est tenue le 28 septembre 2013 à la salle des fêtes d'Eglise Neuve de Vergt en présence des 5 maires de chaque commune concernée (Egliseneuve près Billom, Egliseneuve des Liards, Egliseneuve d'Entraigues, Eglise Neuve d'Issac et Eglise Neuve de Vergt). En 2014 deux rencontres sont prévues :

- Samedi 3 mai : journée des Eglise Neuve dans le Lot avec la visite programmée des villages de Loubressac et Autoire labellisés « plus beaux villages de France » et du château de Montal, chef d'œuvre de la Renaissance.

- Samedi 27 septembre : Assemblée Générale à Egliseneuve d'Entraigues dans le Puy de Dôme.

Après un repas pris en commun à la salle des fêtes, la journée s'est terminée par une visite guidée du site-musée gallo-romain de VESUNNA à Périgueux.



Buffet du vin d'honneur préparé par Jean GERAUD

Bonne paella et belle fiesta au repas de l'Amicale Laïque



Succès habituel pour ce repas paella de l'Amicale Laïque qui a dû refuser des inscriptions faute de places disponibles à la salle des fêtes.

Près de 190 convives ont participé à ce repas avec une paella préparée par « Paco Paella » de Montignac et servie par les bénévoles de l'association.

Cette soirée, remarquablement animée par l'orchestre GRIMARD d'Eglise Neuve de Vergt, a été une parfaite réussite.

Les bénéfices de cette soirée contribueront au financement des activités extrascolaires des enfants de la commune et notamment la sortie traditionnelle de fin d'année scolaire.

Rappel sur les aides à l'amélioration de l'habitat

Le document joint à ce bulletin, rappelle le vaste plan national de rénovation énergétique de l'habitat décliné sur la vallée de l'Isle.

Le Neuvégliésien

Décembre 2013 - N° 17
Bulletin des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt
Dépôt légal : Décembre 2013

Les pages du journal sont consultables sur le site internet :
www.cc-paysvernois.fr

Responsable de la publication : Thierry NARDOU
Responsable de la rédaction : Jacky COULAUD
Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51

Le Neuvégliésien - Septembre - Octobre - Novembre - Décembre 2013

allo multi travaux
RICHON MICHAEL
LE BOST 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT

AUTO-ENTREPRENEUR
HOMME TOUTES MAINS POUR TOUS
VOS PETITS TRAVAUX INTERIEUR ET
EXTERIEUR

TEL: 06 85 71 83 66
michael.richon@sfr.fr

ESTELLE DECOR

Réfection, Confection, Création

37 av G. de Gaulle
24660 COULOUNIEUX CHAMBERS
05 53 08 75 68 / 06 82 59 91 32

ARTISAN TAPISSIER
DECORATEUR & CREATEUR

estelledeco@hotmail.fr

Site: 4998240760016

ARTISAN MENUISIER EBENISTE
Cuisines et Meubles sur mesures
Menuiseries Bois, P.V.C
Jean-Yves Puech

24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 65 22

MAÇONNERIE • COUVERTURE • TAILLE DE PIERRE

Rui PINTO ALVES

**DORDOGNE
RENOVATION**

LE SOUS SUD • 24380 EGLISE-NEUVE-DE-VERGT

06 81 04 37 86 • pinto.alves.rui@gmail.com

Virginia Beauté

Soins visage et corps, épilations, manucure, maquillage
beauté des pieds, pose faux-ongles en gel

Esthéticienne à domicile

La Trucherie
24380 Eglise Neuve de Vergt

06 20 50 00 63
virginia.laualan@orange.fr